

FSM Montréal 2016

Ordre du jour rencontre 17 Septembre 2014

Présences

- Arturo
- Carminda
- Étienne
- Jocelyne
- Louis-Philippe
- Raphael Assor
- Raphael Canet
- Samuel
- Sylvain (en ligne)
- Thérèse
- Ulysse
- Van

1. Retour sur la réunion du FSP du 15 septembre

Les gens ont fait état de ce que leurs organisations avaient fait comme activités, comment les Assemblées de convergence se sont déroulées, et ce que les Assemblées leur avaient apporté en tant qu'organismes.

Il y a des gens qui ont mentionné que quand il était question de définir le lieu du FSP, il y a eu des personnes qui voulaient que le prochain FSP ait lieu dans l'Ouest, mais ça ne semble pas faire l'unanimité au Québec.

On a parlé de la pérennité du réseau et des structures. En effet il y a eu beaucoup de liens créés. Surplus au FSP environ 40 000 \$: que fait-on avec ça? Plusieurs suggestions sont ressorties mais aucune n'a été adoptée; l'utilisation de ces fonds sera discutée au comité de direction et ramenée aux commissions expansion existantes.

Une critique a été faite sur l'absence de responsable pour les communications medias .

Il a été question de poursuivre les processus de commission d'expansion Québec.

Les organisations présentes voient plutôt l'utilisation des surplus pour des actions concrètes (ex.: campagnes sur des enjeux spécifiques qui les touchent de près) que pour le maintien d'une structure lourde en vue de la tenue d'un prochain FSP.

-4100 inscriptions payantes et près de 6000 participants estimés à la marche.

Lorsque le bilan organisationnel du FSP sera disponible il sera sûrement très utile pour l'organisation du FSM 2016.

Une délégation FSP se rendra au FSM 2015 à Tunis.

2. Financement incluant mandat de Raphaël Assor

Lors du FSQ en 2007 et 2009, des codes d'éthique ont été élaborés et proposés en Assemblée générale pour adoption. Voici la proposition de 2009, reprenant les paramètres de 2007, mais en y ajoutant quelques points :

CODE D'ÉTHIQUE RELATIF À LA COLLECTE DE FONDS AUPRÈS DES ENTREPRISES SOCIALEMENT RESPONSABLES ADOPTÉ PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU FSQ LE 24 MARS 2007

- Considérant l'impérative nécessité de garantir des frais d'inscription abordables pour les participantes et les participants.
- Considérant qu'il convient de donner à cet important événement toute la portée que nous jugeons si essentielle.
- Considérant les valeurs que nous affirmons dans notre charte, notamment que le FSQ a pour objectif de promouvoir un développement durable, solidaire, juste, égalitaire et harmonieux du Québec, fondé sur la participation démocratique.
- Affirmant que le travail est le critère fondamental de toute production de richesse, que le capital doit être au service de l'humain et non l'inverse, que la valeur sociale de l'activité économique doit primer sur la recherche de profits personnels, que l'humain et la nature ne sont pas des ressources à exploiter mais des richesses à préserver.

Les principes suivants doivent encadrer les collectes de fonds auprès d'entreprises socialement responsables :

1. Le FSQ acceptera un soutien financier d'entreprises ayant une activité au Québec respectueuses de l'environnement, des législations et normes du travail et des droits des travailleurs-euses au Québec et ailleurs dans le monde.
2. Le FSQ donnera de la visibilité à ses partenaires dans le programme de l'événement et sur son site web, ainsi que sur la scène lors du spectacle d'ouverture pour les partenaires privilégiés.
3. Un comité d'éthique, chargé de veiller au respect du présent code dans les démarches de collecte de fonds auprès de ces entreprises sera constitué. Il s'inspirera des critères d'acceptabilité sociale et environnementale généralement reconnus au Québec.

Le Comité financement propose de reconduire le code d'éthique adopté par l'Assemblée générale du FSQ du 24 mars 2007.

Une grille d'évaluation est proposée pour faciliter le travail des membres du Comité d'éthique. Le Comité financement demande à l'Assemblée de lui confier le mandat de recruter des membres pour rendre opérationnel le Comité d'éthique avant la prochaine AG de juin.

L'entreprise respecte-t-elle, dans sa gestion et dans ses réalisations économiques, l'ensemble des conditions suivantes :

Entreprise	Développement durable	Solidarité avec le milieu	Équité	Respect des travailleurs-travailleuses	Total

Méthode d'évaluation :

- Une cote de 1 à 5 est attribuée pour chaque critère.
- Le seuil minimal de 16/20 est requis pour que le Comité d'éthique reconnaisse que l'entreprise est socialement responsable et recommande par conséquent que le FSQ sollicite de sa part, une contribution financière.

Proposition soumise par le Comité financement à l'Assemblée générale du FSQ, le 23 mai 2009

En 2009, le Comité financement trouvait des entreprises /organisations qui pourraient fournir du financement et communiquaient les noms de ces organisations à un "comité d'éthique" qui évaluait les organisations à la lumière des critères éthiques pré-établis.

Ulysse suggère qu'au lieu d'offrir aux organisations d'afficher le nom de l'organisme, qu'on accepte que les dons soient anonymes . L'idée serait que les dons de tous les individus et les organismes ne seront pas affichés.

Rafael Assor (qui vient d'arriver) suggère que nous ayons des critères plus larges car sinon on obtiendra jamais les commandites requises pour la tenue du Forum (ex.: Hydro-Québec). Plutôt exclure ceux qui ne font des activités qui ne correspondent pas nos valeurs (ex.: armement) que d'exiger le respect de critères trop restrictifs. Il n'est pas d'accord avec le retrait de la visibilité proposé par Ulysse.

Arturo suggère d'approcher des gouvernements progressistes en Amérique latine.

Raphael indique qu'il y a des entreprises qui sont exclus relativement facilement (ex.: cles minières), mais qu'il y avait une justification lorsqu'il s'agit de gouvernements

Raphaël mentionne des forums antérieurs qui ont été en partie financés par des compagnies privées auxquelles on laissait une grande visibilité.

En ce qui concerne le financement en provenance des pays du Sud, il serait préférable de se limiter à leur demander du financement pour le fond de solidarité car ça pourrait provoquer des critiques si nous au Nord on demande de l'argent pour l'organisation du Forum.

Ulysse pose la question si les bénéfices qu'on retirerait à accepter du financement d'organisations qui ne répondent pas à 100% à nos critères seraient supérieurs au risque de perte de crédibilité.

Raphael Assor propose de valider chaque secteur de financement, comme les fondations, les organismes, entreprises, etc qui font du financement de fonds.

Raphaël C.: on devrait mettre l'accent sur la transparence en ce qui concerne les critères qui ont fait qu'on a accepté ou refusé certaines entreprises ou organisations ce qui faciliterait probablement l'obtention de socio-financement.

Raphaël Assor propose qu'on fasse un travail en amont, avec toutes les tendances politiques et qu'on revienne avec des propositions.

Il faut aussi parler de l'implication financière des gouvernements. Il serait intéressant d'approcher les différents paliers du gouvernement

Il faudrait penser à long terme, pour être plus crédible.

En ce qui concerne l'appui des gouvernements, selon R.A. il ne faut pas s'en couper à priori. RA a des contacts tant au niveau municipal, provincial et fédéral.

Ce serait aussi intéressant d'approcher les grandes organisations comme OXFAM, etc.

Il faudra planifier l'échéancier du fond de roulement (trésorerie) car les recettes et les dépenses entrent à un rythme irrégulier qu'il faut tenter de prévoir.

Il faudrait trouver un comptable et débiter la comptabilité le plus rapidement possible..

Sam : le 4 octobre nous avons une Assemblée, et il faudrait aussi travailler sur les espaces et le financement. Comment on s'organise concrètement?

Raph C. Le 4 octobre, il faut rallier le plus grand nombre possible d'organisations afin de pouvoir démontrer un appui sans équivoque de la part de la société civile québécoise.

RA propose que nous organisions une réunion restreinte du Collectif pour discuter spécifiquement du financement, gouvernance, reddition de compte, etc.

3. Retour sur les suggestions d'extension pour l'assemblée du 4 octobre

Suggestion de Ulysse: avoir un micro et une caméra pour pouvoir faire du livestreaming et un outil technologique qui permettrait aux participants externes d'envoyer des messages qui pourraient d'abord être "modérés" par quelqu'un présent dans la salle puis affichés sur un écran visible à tous. Les présentateurs ou intervenants en salle pourraient répondre en direct à des questions ou commentaires de l'extérieur. On se limiterait à l'anglais et au français comme langue de communication. Ceci pourrait être un terrain d'expérimentation pour une éventuelle extension plus étendue.

Questions :

A-t-on les connaissances techniques au sein du Collectif pour mener cette opération le 4 octobre ?

Si oui, a-t-on l'équipement requis pour le faire ?

4. Assemblée du 4 octobre

1re partie:

Présentation du Collectif

Présentation des participants (Nom - groupe - individu)

Rôle du Collectif

Bref historique (incluant la réponse favorable reçue à CAsablanca)

Présentation du processus organisationnel

Valeurs

État d'avancement

Prochaines étapes

Présentation de l'échéancier

Prochain CI

Proposition d'une résolution d'appui au processus que les organisations présentes pourront adopter en vue de la présence au CI de Tunis.

Invitation aux personnes qui veulent s'impliquer.

Note: à l'intérieur des divers sujets de la 1re partie, il faudrait essayer de répondre aux questionnements ou réserves qui pourraient être exprimés par les participants.

2e partie:

Discussion ouverte.